

Validation des acquis de l'expérience – DEES

(annexe I de l'arrêté du 12 mars 2004 modifiant l'arrêté du 6 juillet 1990 fixant les modalités de sélection et de formation des éducateurs spécialisés, d'organisation des examens pour l'obtention du DE d'Educateur Spécialisé)

FONCTION 1

Etablissement d'une relation, diagnostic éducatif

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
<p>1.1 Appropriation et analyse d'informations concernant la commande sociale et la situation de la personne ou du groupe</p>	<p>L'éducateur spécialisé prend connaissance et fait l'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la commande sociale en référence au projet institutionnel ; - du mandat éventuellement donné au service et des mesures nominatives qui en résultent ; - des informations disponibles sur la situation des personnes ou du public cible et leur environnement ; - de la demande et des attentes des usagers. <p>Il fait des investigations et les situe, en concertation avec l'équipe, par rapport à la mission et aux ressources de l'établissement, et à sa propre charge de travail.</p>	<p>Il réunit et synthétise informations et documents (techniques, juridiques, sociologiques médicaux, psychologiques, scolaires, judiciaires, administratifs, financiers...) en prévision des dispositions à prendre sur le plan éducatif et aussi sur le plan matériel.</p>
<p>1.2 Etablissement d'une relation éducative avec la personne, la famille ou le groupe</p>	<p>Il met à profit tout type d'échange pour observer les attitudes, comportements, manifestations, des usagers (personne, proches, groupe) et commence à anticiper la nature de sa propre intervention. Il développe une écoute attentive et crée du lien avec la ou les personnes et évalue la distance nécessaire pour établir une relation de respect et de confiance mutuels, en restant attentif aux limites de son propre champ d'action. Il maîtrise son implication personnelle.</p>	<p>Il identifie les représentations en jeu autour de la personne ou du groupe (diagnostics divers, impacts sociaux, affects...) dans une approche psychosociale contextualisée de la situation. Il appréhende la culture d'appartenance de la ou des personnes et leur mode de vie (connaissances psychosociales, anthropologie...).</p>
<p>1.3 Elaboration d'un diagnostic éducatif, d'une hypothèse d'intervention socio-éducative et préfiguration d'un projet individuel adapté à la situation de la personne (ou du groupe) et en cohérence avec le projet institutionnel ou le mandat</p>	<p>Il affine ses objectifs de travail. Il observe les premières séquences de vie ou de dialogue avec la personne ou le groupe. En lien avec l'équipe pluriprofessionnelle, il s'appuie sur la relation d'échange pour aider la personne ou le groupe à comprendre sa situation et à se projeter dans l'avenir. Il cherche à instaurer une coopération avec les proches. Il pose des hypothèses d'action éducative et d'évaluation de celle-ci.</p>	<p>Il s'appuie sur sa connaissance de l'institution, de ses réseaux et de son plateau technique pour identifier les contacts pertinents en vue d'établir des partenariats. Il se réfère à ses connaissances des handicaps, inadaptations, situations sociales.</p>

FONCTION 2 : Accompagnement éducatif de la personne ou du groupe

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR DE RÉFÉRENCE
<p>2.1 Mobilisation des ressources de l'environnement de la personne ou du groupe</p>	<p>Il repère les potentialités et les difficultés de l'environnement de la personne ou du groupe. Il impulse une dynamique susceptible de faire évoluer les représentations de l'environnement familial, social et institutionnel. Il met en oeuvre des actions avec l'environnement en intégrant les attentes et logiques, parfois contradictoires, des différents acteurs Il identifie ses propres représentations et leur cohérence avec les finalités de son intervention professionnelle.</p>	<p>Il sait identifier les politiques sociales. Il est capable d'appréhender différents milieux de vie et connaît les enjeux des relations interculturelles. Il connaît les principaux mécanismes d'intégration et d'exclusion et les facteurs d'identité individuelle et sociale. Il s'appuie sur des connaissances juridiques et réglementaires.</p>
<p>2.2 Mobilisation des ressources de la personne ou du groupe et développement de ses capacités</p>	<p>Il repère les potentialités et compétences de la personne ou du groupe tout autant que les désavantages, déficiences et incapacités. Il met en oeuvre des actions éducatives adaptées aux besoins, aux attentes et à la situation de la personne ou du groupe. Il saisit toutes les opportunités pour favoriser l'expression personnelle et la communication interpersonnelle sous toutes ses formes. Il aide la personne ou le groupe à accéder à une situation de responsabilité tout en évaluant les risques encourus.</p>	<p>Il connaît le développement de l'être humain, les principales classifications des handicaps et inadaptations et leurs fondements épistémologiques. Il dispose de repères théoriques concernant les pathologies et l'épidémiologie. Il connaît les principaux fondements et supports d'une intervention éducative selon les besoins des différents publics avec lesquels il peut avoir à travailler. Il maîtrise des techniques d'entretien, d'expression et d'activités (activités artistiques, récréatives ou corporelles) ou d'organisation de la vie quotidienne. Il étaye ses méthodes et techniques d'intervention éducative par des références précises aux sciences humaines.</p>
<p>2.3 Exercice d'une fonction symbolique permettant la distinction des rôles et places dans une société. Position de rappel des lois et règles sociales permettant à la personne ou au groupe de s'y inscrire en tant que citoyen</p>	<p>Il explicite et rappelle les normes et usages sociaux. Il sensibilise la personne ou le groupe à la diversité des pratiques, des arts et des cultures. Il aide la personne (ou le groupe) au discernement pour lui permettre de se situer et d'intégrer les distinctions structurantes de la société dans laquelle elle vit. Il organise et invente des activités de groupe. Il est capable d'en argumenter le bien-fondé et d'en gérer la dynamique. Il privilégie le dialogue et tient compte des singularités. Il prévient les conflits interpersonnels ou sait, quand ils se produisent, les apaiser ou leur trouver une issue. Il fait face aux situations émotionnelles ou de crise, aux passages à l'acte ou aux phénomènes de violence.</p>	<p>Il se réfère à des techniques de dynamique de groupe, d'analyse et de gestion des conflits, aux mécanismes de la socialisation, et aux sciences humaines susceptibles de lui fournir un éclairage pour comprendre et agir (psychologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie sociale, droit, anthropologie, psychanalyse, économie, sociologie, ...).</p>
<p>2.4 Accompagnement de la personne ou du groupe dans la construction de son identité et de sa singularité dans le respect le plus large possible de ses choix et de son intimité</p>	<p>Il accompagne et soutient la personne (ou le groupe) pour qu'elle donne du sens à ses choix et à ses actions et assume les responsabilités qui en découlent. Il respecte, autant que son mandat ou sa mission le lui permet, ses choix et son intimité. En établissant avec la ou les personnes un projet individuel ou collectif en rapport avec ce qu'elles sont, ce qu'elles souhaitent ou le contrat passé avec elles, il contribue à l'élaboration du sentiment d'identité et d'estime de soi. Il cherche à valoriser leur position de sujet et d'acteur social.</p>	<p>Il manifeste une approche éthique et déontologique de la personne. Il s'appuie sur des connaissances théoriques et méthodologies comme l'histoire de vie, la théorie de parentalité, les approches théoriques de l'identité, les techniques d'entretien...</p>

Fonction 3
Conception et conduite d'une action socio-éducative au sein d'une équipe

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE
<p>3.1 Co-construction d'une intervention adaptée aux attentes et/ou aux besoins de la personne (ou du groupe) en cohérence avec la commande sociale et le projet institutionnel</p>	<p>Il identifie le cadre de sa mission et participe à l'élaboration d'une stratégie d'équipe. Il formalise avec l'utilisateur ou ses représentants le projet individuel ou collectif, les étapes et objectifs de son programme de travail et établit les partenariats complémentaires internes et externes qui pourraient s'avérer nécessaires. Il inscrit son intervention dans le temps, en cohérence avec l'objet et le contexte de son institution.</p>	<p>Il s'appuie sur sa connaissance des politiques d'action sociale, des cadres institutionnels, des missions et enjeux du travail social et éducatif, et des approches conceptuelles et méthodologiques en lien avec la situation de la ou des personnes. Il se réfère à ses pratiques éducatives et à celles habituellement mises en oeuvre dans son établissement ou service d'appartenance ou sur le territoire de son intervention.</p>
<p>3.2 Réalisation et ajustement de projets sociaux et éducatifs dans un système d'acteurs multiples</p>	<p>Il tient compte des ressources, projets et réseaux internes et externes à l'institution et les mobilise pour la réalisation d'actions ou d'activités définies avec les partenaires pertinents de sa mission. Il anticipe les difficultés, ajuste et régule les actions. Il participe à des réunions internes ou externes qu'il peut, le cas échéant, animer.</p>	<p>Il mobilise des connaissances juridiques, administratives, budgétaires pour construire des argumentaires et alimenter les réflexions, analyses, décisions de l'équipe ou des partenaires mobilisés.</p>
<p>3.3 Intervention en qualité de « référent » de la personne ou du groupe vis-à-vis de l'institution dans un rôle de régulation</p>	<p>Il utilise les activités comme support pour favoriser la médiation avec la personne ou le groupe dont il cherche à développer la participation. Il évalue personnellement sa propre implication et travaille avec les autres membres de l'équipe sur les attitudes personnelles mises en jeu dans les situations professionnelles rencontrées. Il est toujours à même de rendre compte de l'évolution de la personne ou du groupe, du projet et de sa responsabilité éducative.</p>	<p>Il recourt à des techniques de pédagogie active et d'animation de groupes. Sensibilisé à une approche clinique, il se réfère à ses connaissances en psychologie, pédagogie, dynamique de groupe.</p>
<p>3.4 Contribution à la mise en oeuvre du projet : gestion logistique et financière d'activités, ou de séquences collectives, de nature socio-éducative</p>	<p>Il organise et/ou met en oeuvre des actions éducatives qui mobilisent et concourent à développer la responsabilité individuelle, en particulier dans un cadre collectif, des personnes dans des situations soit quotidiennes soit moins habituelles (déplacement, sorties, camps). Il participe avec les usagers aux activités qu'il conçoit et met en place ou sait expliquer la position d'extériorité éventuelle qu'il peut être amené à conserver.</p>	<p>Il connaît le cadre juridique de son intervention et les procédures qui s'y rattachent (autorisation parentale, sécurité...) Il connaît les contraintes matérielles induites par la réalisation d'activités et sait en assumer les aspects d'organisation pratique. Il sait élaborer et gérer un budget et rendre compte de l'utilisation des fonds mis à sa disposition.</p>
<p>3.5 Evaluation des actions menées dans le cadre du projet social ou éducatif, ou des mesures individuelles assurées</p>	<p>Il fait le bilan des actions menées et des objectifs atteints. Il en rend compte en interne et, à l'externe, aux personnes, organismes et institutions concernées.</p>	<p>Il connaît des démarches d'évaluation ou sait s'en inspirer Il recourt à différents supports de communication pour présenter un bilan, oralement ou par écrit. Il dispose de méthodes précises pour rendre compte de son action auprès de ses mandants.</p>

Fonction 4 : Construction d'un cadre d'analyse et d'une expertise des pratiques éducatives et sociales

TYPE DE SITUATION	SAVOIR-FAIRE	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE
<p>4.1 Implication dans une structure sociale ou au sein d'une équipe éducative et dans un travail pluridisciplinaire et coopératif de personnes relevant de professionnalités différentes</p>	<p>Il identifie les rôles et les fonctions des acteurs de l'institution et du service, et identifie leurs complémentarités. Il situe son rôle et ses responsabilités dans des situations de travail caractérisées par leur complexité, leurs contraintes, ainsi que par la mise en jeu de compétences collectives.</p>	<p>Il connaît les grands dispositifs qui régissent l'organisation de l'action sociale et éducative, dans son champ d'activité ainsi que les principales dispositions du droit du travail. Il se réfère aux schémas et plans en vigueur, à une cartographie ou sociologie des acteurs locaux. Il optimise les moments de concertation en s'appuyant sur des techniques d'entretien et d'animation de réunion.</p>
<p>4.2 Echange d'informations nécessaires aux besoins d'un milieu professionnel au sein duquel la communication est à la fois institutionnelle et informelle</p>	<p>Il élabore et partage une information actualisée et adaptée à ses différents interlocuteurs.</p>	<p>Il connaît les modes et réseaux de communication des différents publics ou secteurs d'activités. Il maîtrise les modes de communication interpersonnelle, médiatisée et par réseaux, les techniques d'expression écrite et orale, tant pour faire passer des messages synthétiques et argumentés que pour rédiger des courriers et des textes analytiques.</p>
<p>4.3 Veille et attention permanente par rapport à l'évolution des connaissances techniques et théoriques du champ social ou éducatif afin de maintenir une pratique adaptée à ses évolutions</p>	<p>Ouvert à des problématiques qui ne sont pas nécessairement liées à son activité professionnelle immédiate, il participe à des rencontres professionnelles, des commissions ou groupes de réflexion sur les pratiques et phénomènes sociaux. Il cherche à identifier des réseaux d'acteurs sociaux professionnels, ou non, et à s'y intégrer.</p>	<p>Il formalise ses réflexions et analyses personnelles en lien avec son métier, en conserve la mémoire, et en défend et soutient l'intérêt social. Il reste attentif aux productions de connaissances et aux principales publications faisant autorité dans le champ de sa spécialité. A cette fin, il sait utiliser les différents moyens existants (ouvrages, colloques, Internet...).</p>
<p>4.4 Capitalisation permanente des acquis de l'expérience individuelle et collective par une formalisation de ceux-ci, en vue de faire progresser et de partager son propre savoir professionnel.</p>	<p>Il organise et formalise ses observations et produit des écrits professionnels s'appuyant sur son expérience et celle de ses collègues. Il contribue à la culture professionnelle de l'éducation spécialisée, et plus généralement du champ de l'intervention sociale, à partir de l'explicitation de ses démarches et du souci de transférer, à d'autres et notamment aux personnes stagiaires, les acquis formalisés de son expérience et les éléments d'instrumentation professionnelle qui en résultent.</p>	<p>Il s'inscrit dans un processus d'évaluation de son activité et de recherche personnelle en ayant notamment la préoccupation de faire progresser les pratiques collectives et la connaissance des publics. Dans le cadre d'une démarche tant clinique qu'intellectuelle, il est en mesure de réfléchir aux ressorts de son engagement et de ses attitudes professionnelles pour consolider et faire évoluer sa pratique et ses connaissances, avec la distance nécessaire à un professionnel confronté à des situations souvent complexes et difficiles.</p>